

Tous les laboratoires référencés pour tester les produits Vitale

Un tiers de confiance indépendant

Les tests d'homologation doivent être réalisés dans un **laboratoire référencé par le GIE SESAM-Vitale**.

Le référencement répond à la nécessité d'un **traitement impartial** des industriels qui cherchent à homologuer leurs produits. Le laboratoire de test référencé est un **tiers de confiance indépendant**, qui contrôle en toute **confidentialité** les produits développés par les industriels.

Le référencement des laboratoires pour les tests fonctionnels

Référentiel	Version	Laboratoire	Statut	Fin	Site web
Dispositif Intégré (DI)	03.16 et ultérieures	MAREGUS	Définitif	06/02/2025	www.maregus.fr

Référentiel	Version	Laboratoire	Statut	Fin	Site web
Lecture Vitale (CVIT)	06.00 et ultérieures	MAREGUS	Définitif	06/02/2025	www.maregus.fr

Référentiel	Version	Laboratoire	Statut	Fin	Site web
Télémise à jour	04.00 et ultérieures	MAREGUS	Définitif	06/02/2025	www.maregus.fr

Référentiel	Version	Laboratoire	Statut	Fin	Site web
Terminal Lecteur	03.30 et ultérieures	MAREGUS	Définitif	06/02/2025	www.maregus.fr

Référentiel	Version	Laboratoire	Statut	Fin	Site web
Terminal Lecteur Applicatif	03.30 et ultérieures	MAREGUS	Définitif	06/02/2025	www.maregus.fr

Les laboratoires référencés pour les tests électriques

Version des spécifications	Laboratoire	Statut	Fin	Site web
RH-HOMOLOG-DSF-001 ≥ V02.22	MAREGUS	Définitif	06/02/2025	www.maregus.fr

En quoi consistent les tests d'homologation ?

L'homologation des produits développés par les industriels est prononcée au regard de leur **conformité par rapport aux exigences du référentiel** d'homologation correspondant.

Les tests sont réalisés par des **laboratoires indépendants** du GIE SESAM-Vitale, sur la base de cahiers de recettes. La procédure de test peut impliquer plusieurs laboratoires, en fonction de la spécificité des tests réalisés :

- **les tests électriques**, qui comportent un tronc de tests communs avec les émetteurs bancaires et privatifs,
- **les tests fonctionnels** :
 - **spécifiques** à chaque référentiel,
 - **d'étanchéité** pour les produits mettant en oeuvre un noyau multiapplication.

Les tests techniques et fonctionnels du module de création de Feuilles de Soins Electroniques mis en oeuvre dans certains produits (cas des dispositifs Intégrés et TLA) doivent se faire de façon indépendante auprès du **CNDA**, organisme spécialisé dans ce domaine.

Des **tests rapides** sont mis en oeuvre lors de l'évolution d'un Lecteur Vitale (ou d'une Solution Intégrée FSE) vers une **version Vitale supérieure** ou vers une **fonctionnalité** différente.

Quels sont les critères de référencement ?

Le référencement d'un laboratoire est prononcé sur la base d'un **cahier des charges** précisant l'ensemble des tests demandés et leurs conditions de réalisation. Le but est de fournir aux industriels engagés dans l'homologation une liberté dans le choix du laboratoire tout en préservant **l'homogénéité des contrôles d'un laboratoire à un autre**.

Le GIE SESAM-Vitale s'assure de la qualité des procédures de tests, du calibrage des appareils utilisés et de l'organisation du laboratoire, ainsi que de leur stabilité dans le temps.

Le **référencement probatoire** est donné au laboratoire sur un nouveau référentiel pour lequel aucune campagne d'essais n'a été réalisée. Le **référencement définitif** est attribué après le passage d'une première campagne réalisée avec l'assistance du GIE SESAM-Vitale.